

L'OPERATION TRANQUILITE SENIORS

Elle a pour objectif de sensibiliser les seniors à leur sécurité. Si vous vous sentez menacé ou inquiet, approchez-vous de votre brigade de gendarmerie ou mairie.

Des patrouilles seront organisées près de votre domicile quand cela est justifié.

La gendarmerie organise aussi des réunions d'information sur la sécurité des seniors, n'hésitez pas à y prendre part !

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-seniors

L'OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie locale votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances

Pour en savoir plus :

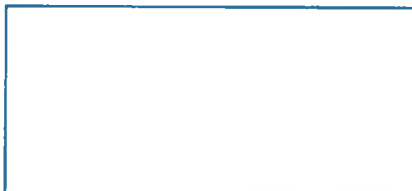
- Le guide : Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

- Les fiches conseils : Vol aux préjudices des personnes âgées et Lutter contre les cambriolages.

Sur le site :

<http://www.referentsurete.com/>

En cas d'urgence, composez le 17
Les coordonnées de votre brigade locale :

SENIORS
AYEZ LES BONS REFLEXES !

VOLS  **BARBAGONE**
AU DISTRIBUTEUR DE BILLET

AGRESSIONS **CAPTE BANCAIRE**


CAMBRIOLAGES 

ABUS DE FAIBLESSE **PICKPOCKET**

AGRESSIONS 

AGRESSIONS **SCAMMER**

TRANQUILITE SENIORS

LOGICIELS MALVEILLANTS
SECURITE 

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/operation-tranquillite-vacances

Groupement de gendarmerie départementale de la Nièvre

LA SECURITE CHEZ VOUS

A VOTRE DOMICILE, N'OUVREZ PAS LA PORTE A N'IMPORTE QUI ET MEFIEZ VOUS DES VISITEURS TELS QUE :



- Les faux professionnels (artisans, agents EDF, GDF...)

- Les faux gendarmes, pompiers, policiers

- Les fausses associations (vendeurs de roses, calendriers...)



- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

- Si votre interlocuteur se montre trop insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie en composant le 17.



- Quelques gestes de prudence :

Fermez votre maison à clef.

L'été, fermez vos fenêtres pendant la nuit.

Ne laissez pas les clés dans un pot de fleurs ou sous le paillason.



Entreposez vos outils et échelles dans des locaux fermés.

Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

SUR LA VOIE PUBLIQUE

RETRAIT AU DISTRIBUTEUR

- Soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte et ne divulguez pas votre code.



VOL A LA TIRE ET A L'ARRACHE

- Dans la rue portez un sac fermé et en bandoulière sous le bras.

- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et ne portez pas de bijoux trop voyants.



ESCROQUERIE AU RETROVISEUR

Ne vous laissez pas abuser par une personne qui vous accuse d'avoir cassé son rétroviseur. Elle vous proposera de régler ce litige à l'amiable en vous incitant à retirer de l'argent au distributeur.



EN CAS D'AGRESSION

N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.

Criez pour attirer l'attention des autres passants et tentez de mémoriser un maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur ainsi que son véhicule.



SUR INTERNET

ESCROQUERIES INFORMATIQUES

- Ne vous laissez pas tenter par des mails ou des SMS proposant des offres promotionnelles trop alléchantes.

- Attention aux personnes sollicitant votre aide en vous demandant de verser des sommes d'argent, en France ou à l'étranger.

- Contre les logiciels malveillants, installez un anti-virus et réalisez vos achats sur des sites de confiance, comprenant la mention « https:// »

- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires par mail (faux correspondants des impôts, sécurité sociale, mutuelle, banque, opérateur téléphonique...)

- Si vous avez un doute sur la provenance d'un mail ou d'une pièce jointe, ne l'ouvrez pas.

- Méfiez-vous des « arnaqueurs » qui opèrent en jouant avec les sentiments de leurs victimes, dans le but de leur soutirer de l'argent.

- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet ou par téléphone : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à la gendarmerie.

- Pour signaler un courriel ou un site d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr